

# Covid-19 : de très grosses contraintes pour les insuffisants rénaux, surtout les dialysés

Trois préoccupations principales ressortent de nos contacts téléphoniques avec les insuffisants rénaux et les dialysés en particulier :

Des patients se sentent abandonnés et sont parfois agacés en ce qui concerne non pas le suivi de l'insuffisance rénale mais des pathologies associées ou n'ayant rien à voir comme par exemple une sciatique, des problèmes digestifs, ... pas pris en compte et restant sans proposition d'examens ou de traitement. Ces difficultés de santé qui s'ajoutent à la maladie rénale alimentent un cocktail détonnant composé de fatigue, stress, anxiété, inquiétude.

----) la situation sanitaire impose que tous les services de santé soient réduits au seul traitement des urgences ; ceci afin de limiter au maximum les risques de contacts et de propagation du virus ; et afin également de dédier un maximum de personnels aux soins à destination des malades l'ayant attrapé. Effectivement, les conséquences pour tous les autres patients en attente concernés sont dramatiques ; n'hésitez pas à insister auprès de votre médecin traitant.

La 'privation de collations' pour les dialysés lors de leurs séances ;

----) cette mesure vise exclusivement à les protéger contre la propagation du virus car ce moment nécessiterait d'enlever le masque, le poser voire le faire tomber par terre ; et des interventions supplémentaires du personnel soignant (nettoyage tablette, aide pour l'ouverture de sachets ou autres emballages ou pour pallier aux petits accidents - puisqu'il ne faut pas oublier que dans la plupart des cas un des deux bras est immobilisé-, ...) Or ces démarches multiplieraient les contacts et les déplacements d'un patient à l'autre; ce que les personnels doivent absolument limiter au strict minimum.

Les dialysés souhaitant partir en vacances cet été ont de grosses difficultés à trouver un centre de vacances.

----) toujours pour les mêmes raisons (limiter contacts et déplacements et en raison du moindre nombre de personnels), les centres de dialyse susceptibles d'accueillir des vacanciers mettent en place des restrictions (par exemple une durée minimum de séjour dans les centres ECHO). De plus, peu de dialysés habitant à l'année dans les zones les plus convoitées vont 'laisser leur place', voulant eux-mêmes éviter trop de

déplacements et contacts. Les ARS régionales imposent également des directives pour les capacités d'accueil ; contraignantes mais aussi différentes selon les régions...

**En tant qu'association de malades reconnue d'utilité publique**, mais également par le biais de nos Représentants des Usagers membres des Commissions des Usagers des établissements de soins, nous sommes informés de ces mesures en temps réel et parfois consultés. **Nous ne manquons pas de faire valoir l'intérêt des malades concernant non seulement leur santé bien sûr mais aussi leur bien-être**, essentiel en ce moment pour permettre de 'tenir dans la durée'.

Mais les marges de manœuvre sont ténues,

**la santé restant la priorité de tous.**